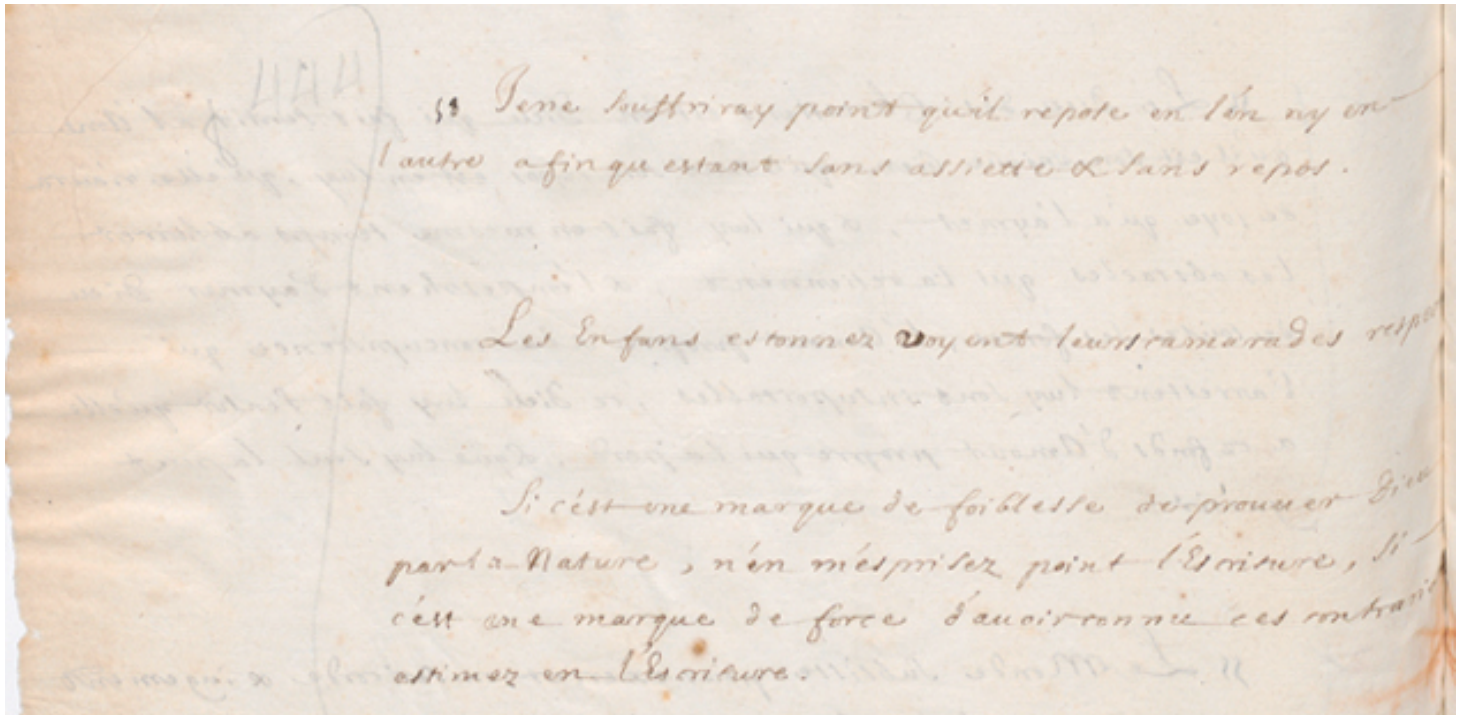


Transcriptions des Copies C₁ et C₂

C₁, p. 253 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



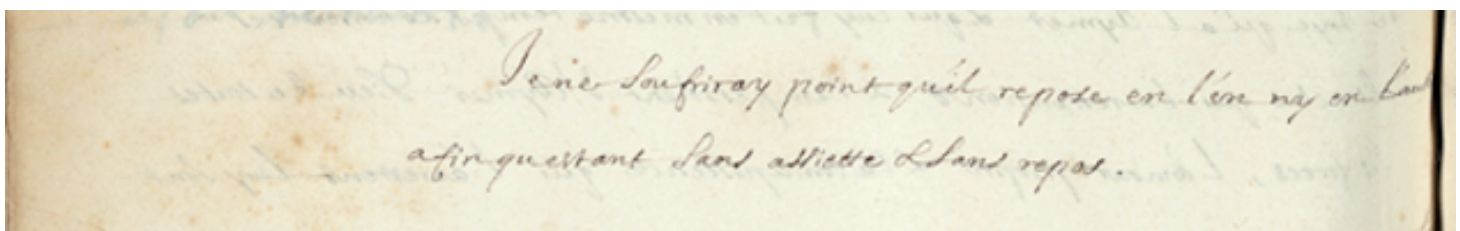
Transcription de C₁

58 Je ne souffriray point qu'il repose en l'un ny en l'autre afin qu'estant sans assiette & sans repos.

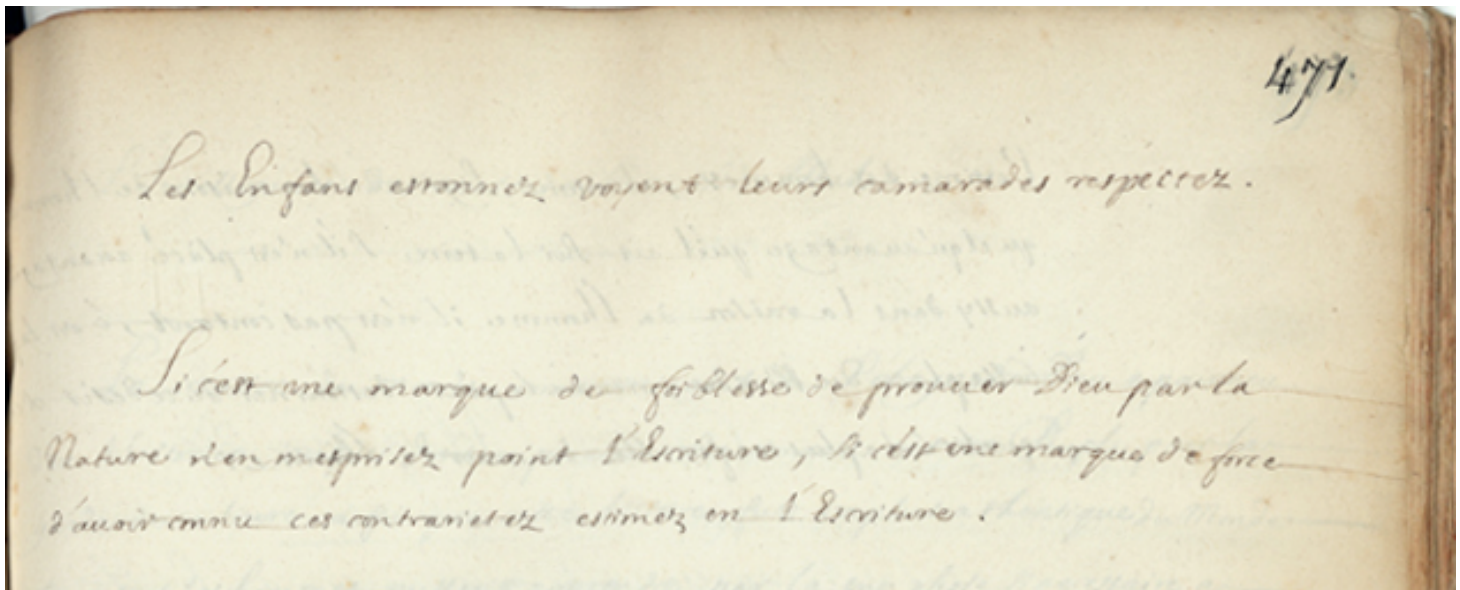
Les enfans estonnez voyent leurs camarades respectez.]

Si c'est une marque de foiblesse de prouver Dieu par la Nature, n'en m'esprisez point l'Escriture, si c'est une marque de force d'avoir connu ces contraires estimez en l'Escriture.

C₂, p. 469 v° (l'image du texte est incomplète à droite)



C₂, p. 471



Transcription de C₂

Je ne Souffriray point qu il repose en l'un ny en l'aut[re]
afin qu estant Sans assiette & Sans repos.

[p. 471]

Les Enfans estonnez voyent leurs camarades respectez.

Si c'est une marque de foiblesse de prouver Dieu par la
Nature n'en mespritez point L'Escriture, si c'est une marque de force
d'avoir connu ces contrarietez estimez en L'Escriture.

*

Marques en marge de C₁ (concordance et 8 au crayon, 58 à la plume) : voir la description des Copies C₁ et C₂.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte, conforme à l'original à une exception près :

elles transcrivent « Je ne souffriray point » (futur) au lieu de « Je ne souffrirois point » (conditionnel). Pourtant le conditionnel n'est pas aberrant. Cette correction provient probablement du fait que le texte a été écrit par le secrétaire de Pascal, dont l'orthographe est souvent hésitante, et non pas par Pascal.